



*Guide d'intégration de l'ADS +
Dans les projets présentés
À l'Alliance pour la solidarité*

Juin 2019

Pourquoi ce guide?



L'égalité entre les sexes se doit d'être intégrée aux initiatives mises en place dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité.

Un des principes du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS 2017-2023) est la prise en compte des conditions de vie, des préoccupations et des besoins spécifiques des personnes handicapées, des autochtones et des femmes.

Conséquemment les enjeux relatifs aux femmes et aux hommes de même que l'égalité entre les sexes se doivent d'être intégrés aux initiatives mises en place dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité. Une des approches privilégiées pour favoriser cette intégration est l'analyse différenciée selon les sexes doublée de l'intersectionnalité (ADS +).

Ce guide se veut un document d'accompagnement afin de soutenir les promoteurs de projets présentés dans le cadre de l'Alliance.

Qu'est-ce que l'ADS +?

L'ADS constitue en quelque sorte «une paire de lunettes» qui permet de considérer des enjeux, priorités, projets en considérant les réalités et différences entre les femmes et les hommes.

L'analyse différenciée entre les sexes est une méthode d'analyse qui sert à évaluer les répercussions éventuelles de politiques, de programmes ou d'initiatives sur des femmes et des hommes d'horizons divers, en tenant compte du genre et d'autres facteurs identitaires (tels que l'âge, la langue, l'orientation sexuelle, la scolarité, les handicaps, la géographie, la culture, l'origine ethnique et le revenu). Cette analyse est utilisée pour prévenir les écarts entre les deux sexes qui pourraient se produire et ainsi éviter de créer ou de renforcer des inégalités entre les femmes et les hommes et les groupes marginalisés.

Qu'est-ce que l'intersectionnalité?

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ne forment pas des populations homogènes. Plusieurs facteurs interagissent avec le sexe d'une personne pour constituer le vécu de toutes et tous. Ces facteurs incluent la langue, l'orientation sexuelle, le milieu de vie, le handicap, l'appartenance culturelle, la religion, l'origine ethnique, le statut socioéconomique, etc. Ceux-ci peuvent renforcer les inégalités ou en faire naître des nouvelles. Vous devez tenir compte de toutes les variables pour bien décrire la situation des personnes concernées par votre initiative. Ces variables façonnent le vécu des personnes et, en définitive, influenceront sur les résultats de votre initiative.

Il est courant de tenir compte de «groupes cibles» tels que les personnes âgées, les personnes immigrantes, les Autochtones, les personnes handicapées puisque celles-ci ont des réalités et des besoins particuliers. Cependant dans chacun des groupes cibles se trouvent des femmes et des hommes dont certains peuvent faire partie de plus d'un groupes cible.

Légende accompagnant l'illustration.



Par exemple, une femme peut vivre une inégalité parce qu'elle est une femme, mais elle peut être discriminée pour d'autres motifs que le sexe, par exemple du fait de son âge, de son origine ethnique, de son handicap ou de son orientation sexuelle. Les hommes peuvent aussi être victimes de multiples discriminations mais le sexe n'est généralement pas pour eux un motif de discrimination qui s'entrecroise avec ou d'autres motifs de discriminations.» (Référence: *Guide d'analyse du genre adapté o domaine des transports, MTQ, p.12*)



Si ces autres variables sont négligées au moment de l'ADS, vous risquez d'échapper certaines données importantes et de mal interpréter la situation. Ainsi la population concernée par votre initiative ne pourra bénéficier de tous ses bienfaits.

Les caractéristiques de l'ADS +

L'ADS + se caractérise par les paramètres suivants:

- intègre la notion de l'intersectionnalité pour bien saisir les réalités de toutes les personnes ciblées par l'initiative mise en place
- raffine la connaissance des réalités vécues par les femmes dans toute leur diversité;
- constate les effets distincts de l'initiative sur **les personnes doublement discriminées**.
- réalise des actions concrètes afin de répondre plus efficacement aux réalités et besoins des femmes et des hommes en tenant compte de toutes les variables identitaires.

Valeurs de l'ADS +:

- Égalité entre les femmes et les hommes ;
- diversité;
- inclusion sociale;
- participation pleine et égale (des femmes et des groupes marginalisés)

Intégrer l'ADS + dans une initiative

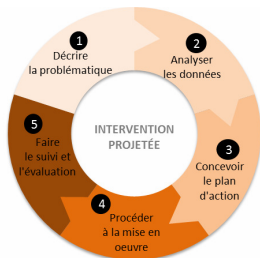
Deux questions globales à se poser avant de débiter votre initiative:

1. La situation est-elle la même pour les femmes et pour les hommes?
2. L'impact sera-t-il le même sur les femmes et sur les hommes?
3. Est-ce que votre initiative touche des personnes vivant des doubles discriminations?
4. L'impact sera-t-il le même pour les personnes doublement discriminées?

Si vous avez répondu oui, à l'une ou l'autre de ces questions, vous devez intégrer l'ADS + à votre initiative pour que celle-ci contribue à améliorer la situation pour toutes les personnes ciblées.



Comment faire l'ADS + ?



Les étapes d'intégration de l'ADS+ se juxtaposent aux étapes habituelles de réalisation d'une initiative.

A l'étape 1, il importe de:

- parfaire sa connaissance en se reportant à une base de données, à des études, ou à des recherches différenciées selon les sexes;
- consulter les groupes de femmes et les ressources qui travaillent auprès des personnes touchées par votre initiative;
- établir un portrait de la situation en regard de la problématique identifiée et des personnes ciblées par votre initiative.



L'intégration de l'ADS+ lors d'une initiative se fait selon les étapes suivantes:

1. Déterminer la problématique et les enjeux et faire la recherche

- Dresser l'état de la problématique et des enjeux d'un projet en y intégrant des données quantitatives et qualitatives selon le sexe.

2. Analyser les données recueillies.

- Selon l'information quantitative et qualitative disponible, y a-t-il des différences entre les femmes et les hommes dans toute leur diversité par l'initiative visée? Lesquelles?
- Quels sont les écarts constatés entre les femmes et les hommes ainsi que les groupes marginalisés? Comment les expliquez-vous?

3. Concevoir le plan d'action et des activités opérationnelles

- Déterminer les objectifs et les indicateurs en tenant compte des besoins différenciés des femmes et des hommes dans toute leur diversité.
- Établir les activités et les résultats recherchés en fonction des constats identifiés entre les femmes et les hommes dans toute leur diversité.

4. Procéder à la mise en œuvre.

- Déterminer la stratégie de mise en œuvre et les ressources nécessaires afin que les femmes et les hommes dans toute leur diversité profitent de façon équitable du projet.

5. Faire le suivi et l'évaluation de l'initiative.

- S'assurer que la collecte, l'analyse et l'interprétation de l'information ainsi que les recommandations tiennent compte des femmes et des hommes dans toute leur diversité.

A retenir:

- L'ADS+ ne se limite pas la collecte de données sexuées. L'ADS s'intègre à toutes les étapes d'une initiative.

Questions guides

Voici des questions qui vous permettront de réfléchir sur l'ADS + lors de l'élaboration d'un projet et de son plan d'action :

1. Comment s'exprime la pauvreté sur les plans local et régional au Centre-du-Québec?
2. Qu'est-ce qu'on peut retenir du portrait comparatif homme/femme? Qui est touché et comment?
3. Les activités à réaliser dans le projet concernent-elles les femmes et les hommes? Surtout les femmes? Surtout les hommes?
4. Selon l'information quantitative et qualitative disponible, y a-t-il des différences entre les femmes et les hommes dans l'intervention visée?
5. Quels moyens concrets peut-on envisager pour réduire, éliminer les écarts observés entre les femmes et les hommes dans toutes leur diversité?
6. En quoi les stratégies et les moyens d'action vont-ils permettre de réduire les écarts entre les femmes et les hommes, entre les femmes et les hommes doublement discriminés?
7. Au cours du projet, peut-on collecter des données différenciées selon les sexes qui permettront de faire une analyse en vue de faire une évaluation de la réduction des inégalités et de recommander un suivi au projet ?
8. Pour améliorer notre connaissance de la réalité des femmes, des personnes touchées par notre initiative, a-t-on consulté les personnes directement ciblées, les groupes qui travaillent auprès de ces personnes?
9. Comment s'assurer que les stéréotypes sexistes liés aux rôles et responsabilités des deux sexes ne seront pas confirmés ni renforcés par initiative? Comment éviter que d'autres stéréotypes soient engendrés par l'initiative?
10. Vos messages vers les personnes touchées par votre initiative sont-ils ciblés en fonction du sexe? Sont-ils rédigés de façon inclusive?

Pour l'évaluation

1. Quels sont les effets de l'initiative chez les femmes, chez les hommes et les personnes doublement discriminées ciblées?
2. En quoi le projet a-t-il contribué à l'atteinte de l'égalité entre les sexes?
3. Quelles modifications au projet peut-on proposer pour mieux tenir compte des besoins différenciés des femmes et des hommes dans toute leur diversité?



Le suivi du plan d'action et de la mise en œuvre du projet permet:

- de s'assurer du degré de réalisation des activités et des services opérationnels prévus;
- de vérifier si l'initiative a permis de réduire les écarts entre les hommes et les femmes et ainsi parvenir à une plus grande égalité;
- Les ressources humaines et financières sont réparties équitablement entre les femmes et les hommes touchés par votre initiative?

Besoin d'aide?

La TCMFCQ offre un service d'accompagnement pour vous aider à intégrer

EXEMPLE 1 : Projet OSE

ORGANISME RESPONSABLE : SADC Maskinongé;

APERÇU :

Sur différents points, la SADC Maskinongé, a voulu savoir s'il existait une réelle différence entre les femmes et les hommes sur leurs réalités et besoins en entrepreneuriat. Elle a donc mis en place le projet OSE (opportunité à saisir d'entreprendre) afin de documenter cette question. Des groupes de discussion composés d'hommes et de femmes d'affaires ont permis de recueillir les réalités et des besoins de chacun en terme de support en entrepreneuriat. Ce portrait a permis de connaître les meilleurs modèles de mentorat pouvant répondre aux besoins de chaque partie

À partir des résultats recueillis, un modèle de mentorat qui tient compte de la distinction des genres a été développé, mis à l'essai et intégré à l'offre actuelle de la cellule locale du mentorat pour entrepreneurs. Ce modèle adapté selon les genres engendrera des retombées concrètes sur le type d'intervention que feront les mentors auprès de leurs mentorés, ce qui du même coup favorisera l'avancement des entrepreneurs et ce, tant comme individu qu'au niveau de leur entreprise.» Extraits tirés du *Rapport d'évaluation de besoins* présenté dans le cadre du projet OSE, p. 2-3)

Document en ligne :

https://www.sadcmaskinonge.qc.ca/wp-content/uploads/2018/03/dl-cfc-po-ec-rf-rapport-final-pdf-avec-table-des-matieres_u160307111146.pdf

EXEMPLE 2 : Entre deux arrêts

ORGANISME RESPONSABLE : STCUM

APERÇU :

Le service *Entre deux arrêts* a été mis sur pied, en 1996, par la STCUM en collaboration avec le Comité d'action femmes et sécurité urbaine (CAFSU) dont fait partie la STCUM et vise à améliorer la sécurité des femmes voyageant seules le soir. Il permet aux femmes se trouvant dans cette situation de demander au chauffeur de s'arrêter à un endroit qu'elles estiment plus sécuritaire; le chauffeur obtempère s'il est d'avis qu'il peut immobiliser son véhicule en toute sécurité à l'endroit désiré. Depuis plusieurs villes canadiennes ont répété l'expérience

EXEMPLE 3: Analyse différenciée selon les sexes sur les parcs de la ville

ORGANISME RESPONSABLE : Comité consultatif Femmes et municipalité de Saint-Félicien

APERÇU :

Le comité consultatif Femmes et municipalité de Saint-Félicien, en collaboration avec Récif 02 – Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean, a procédé à une analyse différenciée selon les sexes, sur les parcs de leur ville. Le document présenté sur le site permet d'encadrer l'exercice d'observation ainsi que celui de synthèse si une municipalité souhaite faire le même exercice. (pour les références voir la bibliographie)

EXEMPLE 24: Avis sur l'itinérance des femmes à Montréal. : voir l'invisible

ORGANISME RESPONSABLE : Conseil des Montréalaises,

APERÇU :

Faisant écho aux préoccupations des travailleuses du milieu ainsi que des femmes ayant elles-mêmes une expérience de la rue, cet avis a pour objectif de rendre visibles aux actrices et acteurs municipaux les situations de femmes que la précarité rend invisibles. Dans un contexte d'augmentation et d'aggravation de l'itinérance des femmes, l'avis insiste sur l'importance d'actions politiques et sociales municipales développées selon une analyse différenciée selon les sexes (ADS + – voir Annexe II).

Documents en ligne :

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_MONTREALAISES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/2017_CM_ITIN%C9RANCE%20DES%20FEMMES_IMP.PDF

EXEMPLE 5 : Spécificités des aînés hommes/femmes. Document pour l'atelier de sensibilisation. Prévention détresse psychologique et suicide chez les aînés.

ORGANISME RESPONSABLE : Table régionale des personnes aînées du Centre-du-Québec.

APERÇU :

Cette étude compare les réalités, les problématiques, les comportements et les besoins des personnes aînées des deux sexes en situation de détresse psychologique et étant à risque de suicide. L'ADS a permis de mettre en relief des disparités de réalités, de problématiques, de comportements et de besoins entre les femmes et les hommes.

Utilisation : L'ADS est utile quand on veut mieux comprendre les différences de réalités, de problématiques, de comportement et de besoins entre les femmes et les hommes en situation de détresse psychologique à risque de suicide. Plus généralement, il s'agit d'un exemple pertinent d'ADS dans le secteur de la santé et des services sociaux et dans le domaine du développement social.

Documents en ligne :

<http://aines.centre-du-quebec.qc.ca/wp-content/uploads/2012/01/documentspecificiteaineshommesfemmes1.pdf>

EXEMPLE 6 : L'adaptation au veuvage : portrait différencié des femmes et des hommes de 50 ans et plus.

ORGANISME RESPONSABLE : Comité aînés, CRÉ Vallée du Haut Saint-Laurent.

APERÇU

Cette étude compare les réalités et les besoins différenciés des femmes et des hommes en situation de veuvage. Deux constats (entre autres) ressortis durant l'étude :

Chez les femmes :

- une baisse importante de revenus (surtout pour celles qui n'ont pas été sur le marché du travail);
- des contraintes plus grandes à retourner sur le marché du travail

Chez les hommes :

- des difficultés à maintenir des liens avec leurs enfants;
- isolement surtout s'ils sont à la retraite.

L'ADS a fourni des données ventilées sur l'adaptation au veuvage selon le sexe des répondants et a démontré qu'il existait des réalités et des besoins différenciés selon les sexes.

Utilisation : Cette ADS est utile pour mieux comprendre les différences entre les besoins des veuves et des veufs et ces connaissances peuvent informer efficacement les politiques et prestataires de services. Plus généralement, il s'agit d'un exemple pertinent d'ADS dans le secteur de la santé et des services sociaux et dans le domaine du développement social.

Document en ligne :

<http://www.agps.info3media/documents/ladaptionveuvage.ppt>

EXEMPLE 7 : Rapport d'analyse différenciée selon les sexes sur le raccrochage scolaire

ORGANISMES RESPONSABLES : L'Accessible et Centre D'Main de Femmes

APERÇU :

L'étude a consisté à répertorier les principales motivations et obstacles au raccrochage scolaire pour les femmes et les hommes. Par exemple,

Chez les hommes :

la plus grande motivation personnelle est d'obtenir une plus grande sécurité financière;

en terme d'obstacles, les difficultés des hommes touchent davantage l'insécurité financière et les enjeux de conciliation travail –études.

Chez les femmes :

elles évoquent plutôt l'amélioration de la qualité de vie et la possibilité d'offrir un exemple positif aux enfants par l'obtention d'un diplôme

elles disent éprouver des difficultés à obtenir de l'information de qualité et à concilier la vie familiale et les études.

L'ADS a dressé un portrait des réalités différentes auxquelles sont confrontés les femmes et les hommes. A partir de ces données documentées sur la population, notamment les enjeux différenciés, elle permet l'élaboration de stratégies adaptées aux besoins spécifiques des femmes et des hommes.

Utilisation : Cette ADS est utile pour mieux comprendre les différences entre les besoins des raccrocheuses scolaires et ceux des raccrocheurs scolaires. Ces connaissances peuvent informer efficacement les politiques et prestataires de services. Plus généralement il s'agit d'un exemple pertinent d'ADS dans le secteur de l'emploi et du développement de la main-d'œuvre et du développement de la main-d'œuvre et dans le domaine du développement social.

Document en ligne : http://www.dmaindefemmes.org/uploads/1/1/4/6/11465033/laccessible_rapport_final.pdf

Besoin d'aide?

La TCMFCQ offre un service d'accompagnement pour vous aider à intégrer l'ADS+ à votre initiative. Communiquez avec nous pour discuter de ce que nous pouvons vous offrir selon vos besoins.

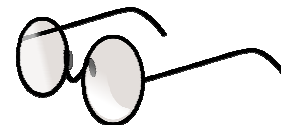
TCMFCQ

Téléphone : 1-819-758-8282

Messagerie: coordo@femmescentreduquebec.qc.ca

Site web: www.femmescentreduquebec.qc.ca

utiliser l'ADS + dans un processus d'implantation d'une initiative, c'est mettre une nouvelle paire de lunettes à double foyer. Elle nous permet de regarder deux réalités différentes et d'en dégager les enjeux pour les deux sexes. En procédant ainsi, la lecture de notre communauté s'en trouve enrichie.



Bibliographie. ADS

- Récif 2 -Table de concertation des groupes de femmes Saguenay Lac-Saint-Jean- (2012). « Pour une observation selon l'analyse différenciée selon les sexes- ville de St-Félicien » [En ligne] : http://www.recif02.com/data/images/PDF/Guides/Observation_des_parcs.pdf
- Secrétariat à la condition féminine. « Formation en ligne : sensibilisation et études de cas » [En ligne] : <http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=682> (mis à jour en 2017).
- Gouvernement du Québec, Ministère des transports, Guide d'analyse du genre adapté au domaine des transports, 2019, 68p.
- Centre D'Main de femmes et all, Rapport d'analyse différenciée selon les sexes sur le raccrochage scolaire, 2012, pp.22
- Conseil des Montréalaises, Avis sur « l'itinérance des femmes à Montréal. Voir l'invisible. Maude Ménard-Dunn, 2017, 36p. (En ligne)

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_MONTREALISES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/2017_CM_ITIN%20RANCE%20DES%20FEMMES_IMP.PDF

- Hivert, Françoise (2016). « En Suède, des élus dénoncent un déneigement sexiste », [En ligne] : http://www.lemonde.fr/m-perso/article/2016/12/02/en-suede-des-elus-denoncent-un-deneigement-sexiste_5042568_4497916.html
- Le monde selon les femmes (2016). « Budget sensible au genre et aménagement d'une cour d'école », Belgique, [En ligne] : <https://www.youtube.com/watch?v=6KJmJ3NHTzc>
- **Persévérer dans l'égalité : guide sur l'égalité filles-garçons et la persévérance scolaire** / Guerry, Linda | Réseau réus-site Montréal, 2016
Disponible en ligne : <http://www.researeussitemontreal.ca/perseverer-dans-legalite/>
- TCMFCQ, Avis : Les femmes et la pauvreté au Centre-du-Québec, 2012, pp.12 En ligne : https://www.femmescentreduquebec.qc.ca/uploads/pdf/619_avis_femmes_pauvrete_cq.pdf
- Chantier de l'économie sociale, Portrait de l'entrepreneuriat féminin en économie sociale au Québec, 2015, pp.45
En ligne : <https://chantier.qc.ca/dossiers/entrepreneuriat-feminin-et-es/>